

Lucien Febvre et l'histoire régionale

Autor(en): **Muller, Bertrand**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **59 (1990-1991)**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-818133>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LUCIEN FEBVRE ET L'HISTOIRE RÉGIONALE

BERTRAND MULLER

Pour Lucien Febvre, l'histoire régionale constitue à la fois la plus exigeante et la plus nécessaire des formes d'histoire¹.

- Exigeante, parce qu'elle nécessite de gros efforts de documentation, mais aussi parce que la connaissance de «l'âme d'un pays» suppose, dit-il, «plus que le goût même et le sens du passé; [une] intime et lente collaboration de la durée, [une] communauté partagée des espoirs et des tableaux, [un] approfondissement des origines lointaines»² qui remontent jusqu'à aujourd'hui. C'est dire que pour bien comprendre une région, il en faut connaître non seulement les formes politiques successives, il faut dominer aussi les évolutions économiques, sociales et mentales, savoir saisir les rapports complexes qui unissent l'histoire et la géographie, les hommes et le sol.
- Nécessaire, car, comme il l'écrira plus tard, il n'y a pas «d'autre moyen de comprendre l'histoire générale que de connaître dans toute sa complexité et sa profondeur historique une région particulière»³.

C'est à l'évidence un statut nouveau, en rupture complète avec la tradition historiographique, que L. Febvre assigne à l'histoire régionale. Elle n'est pas réductible à l'examen de quelques traits généraux consignés dans un cadre tout formel hérité de la tradition; elle ne peut plus être confinée à l'étude «débilitante» d'une morne succession de formes de gouvernements. En la détournant de ses attributions premières, L. Febvre institue l'histoire régionale comme le lieu et l'instrument privilégiés d'une nouvelle histoire dont le postulat théorique n'est plus le primat du politique, mais la compréhension globale des interrelations multiples et fluctuantes entre l'économique, le social, le politique et les idées. Parce que l'histoire ne peut pas se développer dans un univers infini — elle a besoin de cadres pour limiter ses ambitions, mais aussi parce que pour lui la compréhension des forces profondes qui animent les sociétés ne peut

¹ Ce texte est une version sensiblement remaniée de la conférence présentée. Il a bénéficié d'une documentation nouvelle rassemblée par Muriel Surdez que je tiens à remercier ici.

² FEBVRE L., «L'histoire provinciale», in *Bull. de la Soc. des Amis de l'Université de Dijon*, t. 11, 1912, pp. 249-259 (discours de rentrée prononcé le 7 novembre 1912).

³ Voir, FEBVRE L., «Le problème des études locales» in *Annales H.E.S.*, t. 5, 1933, pp. 304-308, et «Dans le Jura: réflexions sur quelques travaux d'histoire locale», in *Annales H.E.S.*, t. 7, 1935, pp. 42-48.

se concevoir que dans la proximité avec la vie des hommes, L. Febvre affecte à la région et à son aménagement un rôle central dans la connaissance historique.

On comprendra dès lors qu'une réflexion historiographique sur l'histoire régionale ne saurait se limiter à une histoire, même critique, d'un genre particulier. En reliant quelques-uns des textes que L. Febvre a consacrés à ce problème, en particulier les premiers textes publiés, je n'ai pas cherché à reconstituer abstraitement un quelconque modèle « febvrien » de l'histoire régionale. Il ne s'agit donc pas de rajouter un élément supplémentaire à la liste déjà longue des manuels et des guides divers qui sont à notre disposition en ce domaine, même si, en l'occurrence, l'avis de L. Febvre pouvait paraître particulièrement autorisé⁴. Au contraire, je voudrais tenter d'examiner comment au travers de la notion de région se sont élaborées quelques-unes des propositions méthodologiques nouvelles pour la pratique du métier d'historien.

Une première remarque s'impose d'emblée, elle me permettra de préciser en quelque sorte la région où se situe mon dialecte. Au moment où L. Febvre produit ses premiers travaux⁵, la notion de région figure au centre d'un débat assez vif qui oppose des savants de disciplines différentes: la géographie humaine à laquelle L. Febvre emprunte en partie la définition de la région, la sociologie durkheimienne et l'histoire. Plusieurs séries d'interrogations fondamentales sont âprement disputées de part et d'autre: comment caractériser les relations spécifiques des sociétés humaines avec leur milieu physique et biologique? Comment concevoir des découpages pertinents pour appréhender la complexité du monde social? En d'autres termes, à quelle échelle doit-on se situer pour analyser les sociétés? Quelles sont les délimitations pertinentes? Dans cette controverse, les enjeux sont multiples; ils ne se limitent pas seulement à l'imposition d'une définition légitime de la notion de région, ils sont relatifs aussi à la « lutte que se livrent des disciplines différentes pour annexer une région de l'espace scientifique déjà occupée ou que prétend occuper une discipline concurrente »⁶. Le champ épistémologique que délimite le débat n'est pas un espace neutre, il est, dans une large mesure, conditionné par la situation inégale des disciplines dans le champ des savoirs où l'histoire, en particulier, occupe une position dominante à la fois par rapport à la géographie humaine et la sociologie, qui sont des disciplines nouvelles, revendiquant, chacune à leur manière, leur reconnaissance académique et scientifi-

⁴Parmi les publications récentes, signalons notamment: *Guide de l'histoire locale. Faisons notre histoire*, sous la direction d'A. CROIX et de D. GUYVARCH, Paris, Seuil, 1990.

⁵Dans ce texte, je ne mentionnerai que les références des textes cités. Pour une bibliographie plus complète, cf. MULLER B., *Bibliographie des travaux de Lucien Febvre*, Paris, A. Colin, 1990 (Cahier des Annales, 42).

⁶Voir absolument: BOURDIEU P., « L'identité et la représentation, élément pour une réflexion critique sur l'idée de région », in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, novembre 1980, n° 35, pp. 63-72. Dans ce même numéro consacré au problème de la région, voir: BERTO C., « L'invention de la Bretagne, genèse sociale d'un stéréotype », pp. 45-62. Une perspective différente: *L'invention du Midi, représentations du Sud pendant la période révolutionnaire*, dossier préparé par P. Martel, *Amiras/Repères*, février 1987, n° 15-16.

que. De même, les thèses défendues par chacun des interlocuteurs sont différenciées en fonction de la position inégale que ceux-ci occupent dans ce champ⁷. En particulier, on ne saurait ignorer l'importance de la géographie humaine, représentée par Vidal de la Blache, ni de la sociologie durkheimienne dans la rupture qu'opère L. Febvre par rapport à l'historiographie traditionnelle.

Sans méconnaître les dimensions proprement « sociales » d'une histoire de l'histoire du concept de région, je souhaiterais cependant limiter mon propos aux implications épistémologiques et méthodologiques du problème⁸. A cet égard, un examen du concept de région offre une perspective intéressante pour cerner la position de L. Febvre dans le débat qui opposa historiens et sociologues en 1903.

Lucien Febvre et la Franche-Comté

Pour L. Febvre, l'histoire régionale a été un choix de recherche, sinon même de carrière, en même temps que l'élection d'une région: la Franche-Comté, à laquelle des liens multiples et très étroits, familiaux, affectifs, intellectuels, sociaux le rattachaient⁹. Nul doute que ces attaches sentimentales ont marqué profondément son œuvre et c'est presque tout naturellement à la Franche-Comté qu'il a consacré ses premiers travaux qui aboutiront, une dizaine d'années plus tard, à la rédaction de sa thèse¹⁰, puis à sa nomination à la chaire d'Histoire de la Bourgogne et de l'art bourguignon en 1912¹¹.

Mais surtout, au cours de ses années d'apprentissage, L. Febvre est marqué par plusieurs sources d'inspiration, parfois contradictoires, qui seront décisives dans ses orientations scientifiques et ses choix intellectuels¹²: la géographie humaine de P. Vidal de la Blache; la sociologie durkheimienne; enfin le groupe d'historiens réno-

⁷Sur ce même thème, voir l'article essentiel de CHARTIER R., «Science sociale et découpage régional, note sur deux débats, 1829-1920», in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, nov. 1980, n° 35, pp. 27-36.

⁸Ce thème a été développé par CHARTIER R., *op. cit.*, pp. 34-35.

⁹«Mais avec quelles délices je retrouvais chaque année ma vraie patrie, la Franche-Comté!» Lucien Febvre établit lui-même un lien étroit entre ses origines franc-comtoises et son militantisme historien: «Nous ne sommes point, Comtois des conformistes. [...] Alors, cumulant la double âpreté, «critique, polémique et guerrière» de la Comté et de la Lorraine - que je n'aie pas accepté avec placidité l'histoire des vaincus de 1870, ses prudences tremblotantes, ses renoncements à toute synthèse, son culte laborieux, mais intellectuellement paresseux, du «fait» [etc...]», in *Combats pour l'histoire*, Paris, A. Colin, 1953, pp. VI et VII. On pourra relire aussi les nombreux témoignages autobiographiques de Lucien Febvre.

¹⁰*Philippe II et la Franche-Comté: la crise de 1567, ses origines et ses conséquences, étude d'histoire politique, religieuse et sociale*, Paris, Champion, 1911.

¹¹Voir: COUSIN J., «Lucien Febvre, historien comtois, 1878-1956», in *Procès Verbaux de l'Acad. des Sciences, Belles Lettres et Arts de Besançon*, vol. 183, 1978-1979, pp. 67-96 et RICHARD J., «Lucien Febvre et l'histoire provinciale», in *Annales de Bourgogne*, vol. 29, 1957, pp. 77-79.

¹²Nous ne disposons pas encore de biographie de Lucien Febvre; sur ce sujet précis, on se reportera à: CHARTIER R., REVEL J., «Lucien Febvre et les sciences sociales», in *Historiens et géographes*, t. 69, 1979, pp. 427-442.

vateurs, constitué par Henri Berr autour de la *Revue de Synthèse Historique*, auquel L. Febvre adhéra très tôt et durablement¹³.

C'est précisément la *Revue de Synthèse* qui accueille le premier article de L. Febvre, une «revue générale» sur l'histoire de la Franche-Comté¹⁴. Il paraît dans une rubrique consacrée aux Régions de la France. Dans cette rubrique¹⁵, H. Berr invite ses collaborateurs à étudier des «groupes sociaux déterminés», plutôt que des unités géographiquement délimitées. Le programme préalable qu'il établit ne repose pas prioritairement sur un découpage précis du paysage français, mais sur une division assez floue d'entités sociales établies sur un territoire particulier. En encourageant les études régionales, Henri Berr met l'accent principal sur la «psychologie des peuples», à laquelle il veut donner une base scientifique. Les études de «psychologie régionale» pourraient constituer en quelque sorte un laboratoire expérimental pour la synthèse historique; c'est la raison pour laquelle il ne fixe aucun «plan d'assemblage», laissant à chacun des auteurs la tâche et le soin de déterminer son sujet, tout en les incitant à ne négliger aucun des aspects de la complexité régionale - «géographique, politique, économique, folklore, littérature, art ou religion»¹⁶.

C'est dans ce cadre que L. Febvre publie ses premières réflexions sur l'histoire régionale; il aura l'occasion de les poursuivre, sur le terrain des géographes, puisque H. Berr lui assignera la responsabilité de rendre compte des nouvelles parutions de géographie humaine, parallèlement aux recensions d'histoire économique moderne¹⁷.

Au-delà des intérêts explicites de L. Febvre, la référence à la géographie est tout à fait fondamentale dans son œuvre et en particulier pour comprendre ses conceptions de l'histoire régionale. Par les problèmes qu'elle pose - l'articulation de l'évolution des sociétés dans leur milieu naturel, la part donnée à l'économie, l'élection de l'espace régional comme terrain privilégié de recherche, la géographie constitue aux yeux de

¹³Voir: AGUET J.-P. et MULLER B., «Combats pour l'histoire» de Lucien Febvre dans la *Revue de Synthèse Historique*, 1905-1939», in *RSH*, t. 35, 1985, pp. 389-447.

¹⁴«La Franche-Comté», in *Rev. Synth. Hist.*, t. 10, 1905, pp. 176-193 et 319-342; t. 11, 1905, pp. 64-93. Cette série d'articles sera publiée en tiré-à-part, elle servira de point de départ d'un livre: *Histoire de la Franche-Comté*, Paris, Boivin, 1912 (Les vieilles provinces de France), réédité à plusieurs reprises.

¹⁵BERR H., «Introduction générale : la synthèse des études relatives aux régions de la France», in *Rev. de Synth.*, t. 4, 1903, pp. 166-181.

¹⁶Sous cette rubrique paraîtront 9 études: en 1903, «La Gascogne» par BARRAU-DIHIGO L.; en 1904, «Le Lyonnais», par CHARLETY S. et «La Bourgogne», par KLEINCLAUSZ A.; en 1905, «La Franche-Comté», par FEBVRE L.; en 1908, «Le Velay», par VILLAT L. et «Le Roussillon», par CALMETTE J. et VIDAL P.; en 1909, «La Normandie», par PRENTOUT H., «La Lorraine, le Barrois et les Trois-Evêchés», par PFISTER C. et «L'Île-de-France», par BLOCH M.

¹⁷A partir de 1907, il recensera notamment les thèses de BLANCHARD R. sur la Flandre; en 1908, de VALLAUX C., sur la Basse-Bretagne et de DE FELICE R., sur la Basse-Normandie; en 1909, de SION J., *Les paysans de Normandie*, LEVAINVILLE J., sur le Morvan et de VACHER A. sur le Berry, etc...

¹⁸Entre autres: «... l'histoire d'alors était celle des Emile Bourgeois, des Langlois, des Seignobos - tous radicalement fermés à toute influence géographique. [...] En fait, on pourrait dire que, dans une certaine mesure, c'est la géographie vidalienne qui a engendré l'histoire [...] qui est la nôtre [...]», FEBVRE L., «La géographie, réflexions sur un cinquantenaire», in *Annales ESC*, t. 8, 1953, p. 374, en note.

L. Febvre et des historiens de sa génération, la «véritable histoire»¹⁸. Le dialogue approfondi qu'il entretient avec les géographes lui permet de formuler trois séries de réflexions majeures, concernant 1) le problème de la détermination d'une échelle d'analyse appropriée pour analyser les sociétés; 2) l'articulation des différents niveaux de la réalité sociale, en particulier la nature du rapport entre le sol et les sociétés; 3) les rapports «inter-disciplinaires» à l'intérieur du champ des sciences sociales.

Au cœur de cette réflexion figurent deux concepts antinomiques: la «région naturelle» qui s'oppose à la «région historique».

Régions naturelles et noms de pays

Pour Vidal de la Blache, le problème de la détermination des divisions territoriales est central, puisqu'elle «touche en réalité à la conception même que l'on se fait de la géographie»¹⁹. Il en expose les termes dans un article consacré aux «Divisions fondamentales du sol français»²⁰, et plus tard bien sûr dans le *Tableau géographique de la France*²¹; ces deux textes de référence constitueront d'ailleurs une source d'inspiration plutôt qu'un modèle théorique inaugural²². Ni les circonscriptions administratives, ni les divisions héritées de l'histoire ne peuvent constituer des unités scientifiquement recevables, car «les divisions géographiques ne peuvent être empruntées qu'à la géographie même»²³.

Idéalement, ce sont les noms de «pays» qui constituent les divisions les plus adéquates aux critères de la géographie humaine. S'appliquant «aux habitants presque autant qu'au sol», ils expriment «un ensemble de caractères, tirés à la fois du sol, des eaux, des cultures, des modes d'habitation»; ils permettent de saisir par une observation directe l'«enchaînement des rapports partant du sol et aboutissant jusqu'à l'homme». Cependant, à cette échelle, le sol serait trop morcelé et les rapports géné-

¹⁹Sur ce thème, voir en particulier: CLAVAL P. et JUILLARDE., *Région et régionalisation dans la géographie française et dans d'autres sciences sociales: bibliographie analytique*, Paris, Dalloz, 1967; CLAVAL P. et NARDY J.-P., «Pour le cinquantième anniversaire de la mort de Vidal de la Blache», in *Cahiers Géogr. Besançon*, t. 16, 1968, en particulier: chap. VI: «La signification de l'œuvre de Vidal de la Blache», pp. 93-103 et chap. VII: «La région historique», pp. 105-113.

²⁰Paru dans le *Bulletin Littéraire*, t. 2, 1888-1889, pp. 1-7 et 49-57, le texte sera réimprimé en tête du cours de géographie publié par VIDAL DE LA BLACHE et CAMENA D'ALMEIDA P., *La France, cours de géographie à l'usage de l'enseignement secondaire*, Paris, A. Colin, 1897, pp. V-XXX.

²¹L'ouvrage constituait l'introduction géographique et le tome premier de l'*Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution* dirigé par LAVISSE E., Paris, Hachette, 1903. Voir aussi: CHANTRIOT E., «Le «Tableau de la géographie de la France» de P. Vidal de la Blache», in *Rev. de Synth.*, pp. 54-59.

²²VIDAL DE LA BLACHE ne fut jamais un véritable théoricien, on signalera cependant: «La géographie politique, à propos des écrits de M. Frédéric Ratzel», in *Ann. de Géogr.*, t. 7, 1898, pp. 97-111; «Les conditions géographiques des faits sociaux», in *Ann. de Géogr.*, t. 11, 1902, pp. 13-23; «La géographie humaine, ses rapports avec la géographie de la vie», in *Rev. de Synth.*, t. 7, 1903, pp. 219-240; «Des caractères distinctifs de la géographie», in *Ann. Géogr.*, t. 22, 1911, pp. 289-299.

²³VIDAL DE LA BLACHE P., «Des divisions...», *op. cit.*, p. IX.

raux risqueraient de ne plus être perceptibles²⁴. Vidal de la Blache optera pour une solution intermédiaire, en adaptant à la géographie humaine les «régions naturelles» établies par les géologues. Il conçoit la partition de l'espace comme une combinaison d'«individualités géographiques» circonscrivant des espaces hiérarchisés dont la «région naturelle» constitue l'élément principal²⁵; les critères de différenciation — sol, climat, relief, végétation — variant en fonction de l'étendue des régions observées.

Pour quatre raisons au moins, la «région naturelle» représente aux yeux des géographes la meilleure division opératoire. 1) Elle permet de localiser et de caractériser à même le sol un espace, ni trop exigü ni trop étendu, déterminé par la combinaison d'un ensemble de conditions naturelles générales, variables et en nombre limité, où peuvent être identifiées et étudiées les relations, non nécessaires, du milieu naturel et des groupes sociaux. 2) Ces unités fortement individualisées forment chacune un type particulier de paysage et ensemble une classification rigoureuse des différentes contrées du globe terrestre. L'espace est subdivisé en parties autonomes contiguës, dont la juxtaposition compose le tout, la «personnalité géographique» du territoire²⁶. 3) La région constitue un espace pertinent, car, même lorsqu'elle se superpose à la région historique ou à la région géologique, ou qu'elle s'identifie aux représentations populaires, elle reste le résultat d'une description scientifique singularisée, autrement dit d'une opération intellectuelle spécifiquement géographique. 4) Enfin, le cadre régional offre une échelle d'analyse appropriée aux dimensions d'une observation individuelle, autorisant une division scientifique du travail²⁷. Ceci explique le primat qu'ont donné les géographes vidaliens à la monographie régionale. La «composition d'études analytiques, de monographies où les rapports entre les conditions géographiques et les faits sociaux seraient envisagés de près, sur un champ bien choisi et restreint» est la forme idéale de l'écriture géographique, tout comme elle constitue le meilleur «préservatif» contre les généralisations hâtives et abusives²⁸.

²⁴Cette thèse sera systématisée par VALLAUX C., *Régions naturelles et noms de pays: étude sur la région parisienne*, Paris, A. Colin, 1908. A ce propos, voir le compte rendu de FEBVRE L., in *Rev. Synth. Hist.*, t. 18, 1909, pp. 269-280, et l'article important de VIDAL DE LA BLACHE P., «Régions naturelles et noms de pays», in *Journal des Savants*, sept.-oct. 1909, pp. 389-401 et 454-462. Voir aussi: FEVRE J. et HAUSER H., *Régions et pays de France*, Paris, Alcan, 1909.

²⁵Primitivement, P. Vidal de la Blache avait distingué 5 grandes régions: I. le Bassin de Paris, II. Plateau central, III. Ouest, IV. Midi, V. Vallée du Rhône et de la Saône. Dans le *Tableau...*, cette division n'est plus aussi nette, le terme de contrée, subdivisée en régions plus petites ou en pays, est souvent utilisé.

²⁶Pour une analyse de la logique tout/parties, voir: NICOLAS-O. G.; GUANZINI, C., «Vidal de la Blache : géographie et politique», in *Eratosthène-Méridien* 1, 1987, 80 p.

²⁷Cet édifice comprendra deux étapes : celle des thèses de géographie régionale dans les années d'avant-guerre et dont *La Picardie* de DEMANGEON A., parue en 1905, constitua le modèle; puis, à partir de 1927, la publication de la *Géographie Universelle*, chez A. Colin, dont le plan et la distribution stricte des ouvrages avaient été conçus par Vidal de la Blache à partir des principes de la géographie régionale.

²⁸VIDAL DE LA BLACHE P., «Les conditions géographiques...», *op. cit.*, p. 23.

La faillite d'un concept, le triomphe d'un genre

Cependant, malgré la cohérence intellectuelle et scientifique du projet, le programme ne résista pas aux contradictions qu'il contenait. La solution, toute personnelle, de Vidal de la Blache, ne pouvait satisfaire tous les géographes confrontés à un difficile dilemme de méthode. La description régionale exigeait-elle de ne retenir que les éléments généraux caractérisant la contrée, la région ne constituant dès lors qu'un laboratoire qui permettait de préciser et de vérifier la validité des propositions avancées par la géographie générale? Ou au contraire, fallait-il retenir tous les éléments saisis dans leur contexte propre et articulés les uns aux autres pour expliquer le complexe régional individualisé? Dans le premier cas, la fonction de la région se limite à l'application et à la vérification des lois de la géographie générale; dans le second, elle présente une alternative à la géographie générale et vise à une géographie des régions²⁹. La plupart des géographes ont opté pour une solution mixte, cherchant à la fois à regrouper, si possible exhaustivement, les faits et, dans le cadre de la région, s'efforçant d'étudier les problèmes généraux qu'elle soulevait. Cependant, nombre d'entre eux ne se sont pas accordés pour établir à l'intérieur de la région sur laquelle il travaillait la même importance aux différents facteurs dominants, et en particulier sur le poids qu'il convenait d'accorder aux facteurs physiques ou aux facteurs sociaux et économiques. Parfois, dans la même description, ce sont les critères unitaires qui varient d'un bout à l'autre de l'analyse. La définition de la région perdait ainsi de son importance et, finalement, en utilisant un même mot pour désigner des territoires trop différenciés, elle butait sur des obstacles difficilement surmontables qui, de plus, rendaient très incertaine toute possibilité de comparaison³⁰.

Morphologie sociale ou géographie humaine

La géographie vidalienne dut subir le contre-coup des critiques virulentes de la jeune sociologie durkheimienne, discipline naissante également. Comme il l'avait déjà fait à l'encontre des historiens quelques années auparavant dans la *Revue de*

²⁹Voir : MEYNIER A., *Histoire de la pensée géographique en France*, Paris, P.U.F., 1969, pp. 97 et ss.

³⁰Il faudrait aussi mesurer les «effets scientifiques» produits par la participation de certains géographes, comme P. Vidal de la Blache, J. Brunhes, etc... au mouvement régionaliste, en plein renouveau depuis 1900. Signalons d'un mot les déplacements opérés par P. Vidal de la Blache de la «région naturelle», à la «région économique», puis à la «ville-région». Voir notamment: BERDOULAY V., *La formation de l'école française de géographie, 1870-1914*, Paris, Bibl. Nationale, 1981, pp. 132-137. Le régionalisme a aussi influencé des historiens comme H. HAUSER, voir en particulier *Les régions de la France*, Paris, 1918, et *Le problème du régionalisme*, Paris, 1924.

*Synthèse*³¹, c'est François Simiand qui formula les griefs les plus sévères à l'égard de «cette discipline à grandes ambitions» que représentait à ses yeux la géographie humaine. Mais cette fois-ci, il choisit les pages de *l'Année Sociologique*³². Le constat critique est triple:

- 1) Le premier porte sur la définition trop floue et indûment étendue du «fait géographique». La géographie ne pourra constituer une science que si elle parvient à déterminer strictement et rigoureusement «une catégorie spécifique de phénomènes et les relations explicatives où entrent ces phénomènes» (*op. cit.*, p. 727).
- 2) Plus grave est le second, puisque F. Simiand conteste précisément la valeur scientifique de l'influence du milieu naturel sur l'activité humaine. En particulier, il estime irrecevable et insuffisante la relation établie par certains géographes entre les conditions naturelles et certaines activités économiques ou institutions sociales, même en les réduisant à certaines de leurs caractéristiques techniques. Pour Simiand, c'est toujours l'élément humain et psychologique qui est déterminant; le fait physique n'est, au plus, qu'une condition, insuffisante en tous les cas à la formulation de lois générales.
- 3) En dernière analyse, c'est le cadre «trop étiqué» de l'observation qui est discrédité. Il est responsable des «résultats [peu] concluants» de la géographie. En se limitant à des études régionales, les géographes s'interdisent de montrer des «relations vraiment explicatives» lesquelles relèvent, comme le souligne Simiand, de l'étude comparée d'«ensembles différents assez nombreux». Pour échapper à la «vraisemblance» du sens commun, il n'est que deux opérations scientifiquement possibles: soit recourir à une «relation générale préalablement établie ou présumée dans un champ plus vaste», soit multiplier les observations hors de la région en procédant par comparaison rigoureuse et systématique. Hors ces deux voies, conclut Simiand, «c'est se condamner d'avance à ne rien pouvoir prouver» (*op. cit.*, p. 731).

En révélant rudement les apories épistémologiques de la géographie régionale, Simiand condamne aussi à l'échec leur stratégie de recherche. En effet, pour les durkheimiens, la description régionale ne peut être que le stade ultime de la connaissance, elle ne peut intervenir que lorsque sont établies les lois générales qui rendent compte de chacun des faits sociaux élémentaires. «Commencer par vouloir étudier le tout d'une région, vouloir tout y saisir et tout y expliquer à la fois, c'est vouloir commencer

³¹SIMIAND F., «Histoire et science sociale», in *Rev. Synth. Hist.*, 1903, pp. 1-22 et 129-157. La controverse entre historiens et sociologues, souvent désignée par la formule «la polémique de 1903», a largement débordé le cadre de la *Revue de Synthèse*. Elle englobe d'ailleurs le débat entre géographes et sociologues et constitue un point de départ indispensable pour comprendre les développements ultérieurs de l'historiographie française. L'article de Simiand sera réédité dans les *Annales* en 1960.

³²SIMIAND F., in *L'Année Sociol.*, 1906-1909, pp. 723-732, recension critique des thèses de A. Demangeon, R. Blanchard, C. Vallaux, A. Vacher, et J. Sion, déjà citées plus haut. Voir aussi: SIMIAND F., *Méthode historique et sciences sociales*, choix et présentation de CEDRONIO M., Paris, Ed. des Archives Contemporaines, 1987.

par le plus difficile, par ce qu'on peut tout au plus concevoir comme le terme de la science: car c'est vouloir, en effet, expliquer un individu dans toute son individualité complexe et entière au lieu de débiter, comme dans toute science, par l'analyse des rapports généraux simples» (*op. cit.*, p. 732).

Pour Simiand et pour les sociologues durkheimiens, il faut procéder autrement et partir d'une toute autre découpe de la réalité sociale. Les procédures qu'ils proposent sont celles de la «morphologie sociale»³³. En fait, la morphologie sociale s'intéresse moins à la localisation des phénomènes sociaux, qu'à leur distribution et à leur répartition sur le sol. Son but est de chercher à établir les conditions formelles et matérielles qui déterminent dans son extension comme dans sa forme le substrat de la vie sociale³⁴. Le découpage essentiel n'est pas la région, mais la définition et la délimitation explicites du phénomène à étudier. Dès lors les espaces les plus conventionnels constituent des cadres légitimes. Seule importe leur extension qui permet de multiplier les sites où observer les relations entre le fait social analysé et les différentes données qui sont susceptibles de l'expliquer.

Géographie, histoire et sociologie

A dire vrai, la controverse entre sociologues et géographes, portée d'ailleurs surtout par Simiand et qui ne s'adresse pas indifféremment à tous les géographes, n'est pas fondamentalement différente du procès qui l'opposa aux historiens quelques années auparavant³⁵.

Si l'on a souvent souligné et à juste titre l'importance décisive de la «polémique de 1903» dans l'évolution des sciences historiques, la proximité manifeste des deux débats conduits par F. Simiand au nom de la sociologie contre l'histoire d'une part et contre la géographie d'autre part a été souvent négligée. Or ce lien, L. Febvre, à sa manière, l'établira clairement dans *La terre et l'évolution humaine*, marquant ainsi,

³³L'expression désignait une des sections de l'*Année Sociologique*. Elle avait été préférée à celle de «sociogéographie» utilisée initialement. Voir DURKHEIM E., «La morphologie sociale», in *L'Année Sociol.*, 1898, pp. 520-521 et aussi: MAUSS M., «Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimos: étude de morphologie sociale», in *L'Année Sociol.*, 1904-1905, repris dans: MAUSS M., *Sociologie et anthropologie*, Paris, P.U.F., 1950, pp. 389-477; HALBWACHS M., *Morphologie sociale*, Paris, A. Colin, 1938.

³⁴«Ce qui le [substrat] constitue, c'est la masse des individus qui composent la société, la manière dont ils sont disposés sur le sol, la nature et la configuration des choses de toute sorte qui affectent les relations collectives», DURKHEIM E., «Morphologie sociale», *op. cit.*, p. 520.

³⁵A ce sujet voir notamment: REBERIOUX M., «Le débat de 1903: historiens et sociologues», in CARBONELL Ch.-O., LIVET G. (éds), *Au berceau des Annales, le milieu strasbourgeois: l'histoire en France au début du XX^e siècle*. (Actes du Colloque de Strasbourg, 11-13 nov. 1979), Toulouse, Presses de l'Institut d'Etudes Politiques, 1983, pp. 219-229; *id.*, «Histoire, historiens et dreyfusisme», in *Rev. Hist.*, t. 518, 1976, pp. 407-432; BESNARD P., «The epistemologic polemic: F. Simiand», in BESNARD P. (éd.), *The Sociological Domain*, Cambridge, Cambridge U.P., 1982; NOIRIEL G., «Pour une approche subjectiviste du social», in *Annales ESC*, nov.-déc. 1989, pp. 1435-1459.

rétrospectivement en quelque sorte, son implication dans le débat. Mais avant d'y revenir, il convient de préciser les conceptions de la région et de l'histoire régionale telles qu'elles se dégagent des premiers écrits de L. Febvre. Pour la commodité de l'exposé, je distinguerai trois moments: 1) l'emploi du concept de région; 2) l'histoire régionale: synthèse régionale ou étude de cas; 3) monographie régionale ou régionalisation du savoir.

a) Usages d'un concept : région naturelle ou région historique

La Franche-Comté ne constitue pas une « région naturelle » au sens où l'ont définie les géographes, elle délimite un territoire complexe « assemblage de régions naturelles brisées, découpées, unies dans un ensemble avant tout politique »³⁶: une province, ou plus exactement une ancienne province. Ce n'est pas pour autant « l'histoire de formations politiques à jamais disparues » qui préoccupe L. Febvre. Le fil conducteur de son étude n'est pas l'histoire politique - ni l'histoire « d'institutions abolies », ni celle des « princes endormis au tombeau »; il est dans le sol, dans la « géographie du pays comtois ». L. Febvre récuse l'identification, très hypothétique, d'une région historique à une région naturelle, tout comme la notion traditionnelle de frontière naturelle. Dans le tableau qu'il dresse de la province franc-comtoise, il s'efforce de mettre en évidence « l'effort tenace des Comtois pour construire leur domaine et créer leur province ». Ce décentrement n'implique nullement un renoncement de l'histoire au seul profit de la géographie. Région naturelle et région historique se combinent pour former l'individualité régionale de la Franche-Comté. Unité problématique d'ailleurs, car la Franche-Comté n'a jamais eu de centre, elle constitue une région répulsive, « région-frontière », impuissante toujours « à servir de support à une domination ». Unité stratégique, mais unité économique surtout. C'est là que L. Febvre perçoit l'originalité de la province, dans sa vie économique et dans ses relations sociales. Ce sont les facteurs qui sont à la base même de son développement politique et ils n'ont pas disparu. Malgré les nombreuses altérations qu'elle a subies, la Franche-Comté, qui a cessé d'être une province, revit sous la forme d'une « région économique de caractère propre »³⁷.

Pour L. Febvre « l'individualité collective » de la Franche-Comté n'est pas un simple donné qu'il suffit d'« enfermer durement dans des cadres faits d'avance »; elle doit être construite, méthodiquement, avec patience, au-delà de tout formalisme rigide, loin d'une « histoire officielle des variations administratives ». L'histoire n'a pas pour

³⁶ *Histoire de Franche-Comté*, Paris, Boivin, 1922, p. 2.

³⁷ « Une région [...] une contrée, un pays n'est pas un ensemble de ressources, de productions mortes. C'est un réservoir d'énergies, de forces vives qui, d'un mouvement incessant, s'aident, se suppléent, se substituent les unes aux autres et s'adaptent sans cesse aux conditions nouvelles qu'enfante perpétuellement le mouvement même du temps », in « La Franche-Comté », *Rev. Synth. Hist.*, t. 11, 1905, p. 93.

tâche de retrouver «une chaîne ininterrompue de filiations successives», elle doit s'efforcer de saisir dans le passé la série des rapports et des combinaisons, nombreuses, variables et changeantes entre les différents niveaux des sociétés.

Pour L. Febvre, tout comme pour les géographes, la région n'est pas une simple délimitation abstraite; même scientifiquement construite, elle demeure une réalité vivante, une «individualité collective»³⁸.

b) *De la synthèse régionale à l'étude de cas : «La Franche-Comté à l'époque de Philippe II»*

Le titre de la thèse de L. Febvre est trompeur, car le vrai sujet traité n'est pas Philippe II, mais la Franche-Comté. Son propos n'est pas de restituer l'action politique et administrative de Philippe II, mais c'est d'étudier «la vie intérieure d'une individualité politique: la Franche-Comté, pendant l'une des périodes les plus vivantes de son histoire; la seconde moitié du XVI^e siècle»³⁹; écrire en quelque sorte la biographie d'une «personne collective à un moment déterminé de son évolution». La nouveauté du livre ne provient pas seulement de ce retournement que L. Febvre n'ose pas encore manifester explicitement⁴⁰; elle réside aussi dans la perspective avec laquelle il aborde son sujet. Car pas plus qu'il n'est une histoire politique au sens traditionnel, le livre n'est une monographie régionale au sens où l'entendaient les géographes. L. Febvre n'entend pas dresser dans un cadre défini et dans une suite de chapitres successifs l'inventaire méthodique de «tous les faits intéressants de tous les ordres» de la Franche-Comté⁴¹.

«Ce qui l'intéresse, précise-t-il, c'est moins une certaine région à une certaine date, qu'à un moment déterminé de son évolution une personne historique collective, trouvant dans un Etat son expression politique» (p. 7). De cette citation, chacun des termes mériterait d'être soupesé soigneusement. La Franche-Comté, même si elle constitue un «médiocre observatoire», doit sa cohésion à un équilibre fragile, fluctuant, des forces sociales et des conditionnements du milieu naturel. Instable est aussi

³⁸ «C'est l'homme qui l'a forgé d'éléments très divers en unissant entre eux des morceaux détachés, dissociés par lui des grands ensembles géographiques: Vosges, plaine de Saône et Jura, auxquels ils appartenaient tout naturellement», *Histoire de Franche-Comté, op. cit.*, p. 1.

³⁹ *Philippe II...*, *op. cit.*, p. 7.

⁴⁰ C'est sur les conseils de Lucien Febvre que F. BRAUDEL, quelque trente ans plus tard, tentera de l'exploiter pleinement et magistralement, dans *La Méditerranée et le monde méditerranéen sous Philippe II*, Paris, A. Colin, 1947.

⁴¹ Lucien Febvre a toujours été très sévère à l'égard des monographies-inventaires. Un exemple: «Tout dire, être complet, remplir successivement de matière avec une abondance impartiale et facile les cadres, tout tracés maintenant d'une étude de géographie régionale... c'est sans doute faire œuvre utile, mais c'est proprement rédiger un article de dictionnaire; ce n'est pas apporter à une science en voie de formation et de croissance une contribution scientifique réelle», in *Rev. Synth. Hist.*, t. 17, 1908, pp. 359-360.

l'équilibre politique de la Franche-Comté. Petite nation qui conserve son indépendance, elle ne constitue pas un véritable Etat, puisqu'elle ignore la «véritable autonomie»; «elle oscille, elle hésite entre deux types distincts de formations politiques: le type féodal du petit Etat provincial indépendant, et le type plus moderne de la province d'un grand Etat» (p. 8). C'est donc à un moment particulier, où cet équilibre instable d'une formation sociale et d'un rapport de forces politiques défavorable va s'effondrer, que L. Febvre saisit la Franche-Comté⁴². «C'est une crise que nous étudions dans ses origines, ses manifestations diverses, ses conséquences» (p. 11). Certes, le détonateur de cette crise est bien constitué par un événement politique: l'avènement de Philippe II qui «bouleversa tout pour elle» et compromit durablement l'équilibre intérieur de l'Etat comtois. Mais la crise n'est pas uniquement politique et institutionnelle, elle atteint profondément la réalité sociale de la région. Plus exactement, la crise en déchirant le tissu social, révèle le jeu des forces sociales: «Ce fut aussi, dans ce pays tranquille et comme assoupi, le brusque jaillissement d'un feu qui couvait — un choc de passions violentes et d'appétits longtemps contenus» (pp. 8-9).

Ainsi, dans sa thèse du moins, L. Febvre propose, me semble-t-il, une réponse intéressante au débat qui opposa sociologues et géographes. Tout comme les géographes, il maintient la légitimité d'un découpage régional dont les règles de construction diffèrent cependant. La personne collective qui définit la région de l'historien est une entité construite, et même si elle peut se donner une cohérence, celle-ci n'est jamais définitivement acquise, elle est toujours changeante en fonction notamment des transformations politiques. Mais pour L. Febvre le politique n'est pas l'élément déterminant. En déstabilisant l'équilibre interne d'une société, il n'est qu'un révélateur des luttes sociales dont les causes profondes sont à chercher dans les conditions d'existence: «Ce que nous allons essayer de décrire, ... c'est la lutte, c'est le combat acharné de deux classes rivales: noblesse et bourgeoisie. Lutte pour le pouvoir, pour l'influence, pour la domination politique: sans doute, mais les causes profondes de l'antagonisme ne sont-elles pas ailleurs? C'est dans l'analyse, aussi poussée que possible, des conditions d'existence contemporaines que nous chercherons du moins à les trouver» (p. 9).

On peut comprendre dès lors que cette «étude d'histoire provinciale», qui s'est efforcée de chercher sous la surface apparente des troubles militaires et diplomatiques des guerres de religion les «transformations plus obscures de la vie sociale», ait été l'objet d'une parfaite incompréhension dans le milieu des historiens⁴³.

⁴²«... il aurait fallu, miracle impossible, qu'entendant résister à cette forme d'unification qui, un peu partout, groupait en nations les provinces éparées, la Comté pût résister aussi à ces forces de centralisation, de concentration intérieure, à ces forces d'absolutisme qui, chez elle et pour elle, ne pouvaient être que des forces de ruines», *Philippe II...*, *op. cit.*, p. 8.

⁴³Voir notamment le compte rendu, pourtant favorable, de PFISTER C., in *Rev. Hist.*, t. 109, 1912, pp. 404-408.

c) *Géographie, sociologie, histoire*

S'il faut chercher dans l'œuvre de L. Febvre la trace explicite de sa position dans le débat qui opposa sociologues et géographes, c'est bien évidemment dans *La terre et l'évolution humaine* qu'on peut la trouver⁴⁴. Pour L. Febvre, le contraste de l'opposition si fortement marquée par F. Simiand entre géographie humaine et morphologie sociale occulte un accord plus important qu'il n'y paraît au premier abord. Il le lui fera remarquer en lui reprochant notamment d'avoir «construit en lui une géographie humaine idéale», assez éloignée des ambitions modestes de la géographie réelle. Cependant, il ne récuse pas complètement les griefs de Simiand. A ses yeux, le débat comporte deux aspects essentiels: une question de «principe» et un problème de «méthode».

A l'arrière-fond de tout ce débat, L. Febvre perçoit une controverse à propos de la notion de causalité. Ce problème, à l'évidence, dépasse le cadre des remarques que nous pouvons formuler ici, il ne peut donc être que mentionné. Il concerne le problème des ambitions de la géographie humaine. Est-elle une science uniquement descriptive ou une science explicative? D'autre part, comment désigner la relation, visible, entre le sol et les sociétés? S'agit-il d'une relation causale au sens strict où l'entendait Simiand? Sinon, de quel type est cette relation? L. Febvre, à cet égard, donne raison à la raison géographique contre les prétentions abusives des sociologues auxquels il reproche «l'étroitesse d'une conception prétendue scientifique et seule scientifique de la causalité». Les sociologues confondent nécessité réelle et nécessité logique; là où la géographie tente prudemment de déterminer des relations possibles, mais non strictement nécessaires, la sociologie veut établir des liens de cause à effet. Les remarques critiques de L. Febvre ne visent pas uniquement, ni même prioritairement, les sociologues; elles s'adressent aussi à certains géographes pris par le démon du déterminisme géographique. Pour contrer ces propositions immodérées et dangereuses, L. Febvre reprend et renforce les leçons de Vidal de la Blache, en créant une notion nouvelle, celle du «possibilisme géographique». Ce qui revient à dire que les relations entre milieu naturel et sociétés doivent être conçues comme des conditions de possibilités et non comme des déterminations causales⁴⁵.

La deuxième critique reprise par L. Febvre a trait à la question des «monographies régionales». Or sur cette question, on l'a souligné déjà, ce sont deux attitudes

⁴⁴*La terre et l'évolution humaine: introduction géographique à l'histoire*, Paris, A. Michel, 1922 (L'évolution humaine). Henri Berr avait d'abord pressenti Jules Sion pour écrire ce volume, mais il se désista. Lucien Febvre, qui en avait rédigé l'essentiel avant 1914, le reprendra et le remaniera considérablement. Voir aussi: FEBVRE L., «Le problème de la géographie humaine: à propos d'ouvrages récents», in *Rev. Synth. Hist.*, t. 35, 1923, pp. 97-116.

⁴⁵«Possibilités et genres de vie», in *La terre...*, *op. cit.*, pp. 189-317.

ou plutôt deux stratégies de recherche qui se contredisent. L'approche «globalisante» des géographes paraît inconciliable avec les études «morphologiques analytiques et comparatives» que proposent les sociologues. Pour L. Febvre, ces deux méthodes ne s'opposent pas avec une telle «intransigeance» et la critique de Simiand lui paraît s'adresser d'abord aux historiens plutôt qu'aux géographes⁴⁶. De plus, c'est faire un mauvais procès aux géographes que de leur reprocher d'ignorer la nécessité d'études comparatives⁴⁷. La difficulté est «d'ordre pratique», elle ne peut être résolue que par une «organisation rationnelle du travail», faute de quoi les deux approches sont condamnées à l'échec. Car, commencer par isoler un cas, vouloir étudier d'abord un phénomène particulier comme celui par exemple de l'habitat, ainsi que le suggère Simiand, n'est pas plus facile que de tenter d'étudier une région dans sa globalité, la tâche au contraire est bien plus «formidable même, et plus chimérique». L. Febvre fait ainsi de l'analyse régionale la condition préalable et nécessaire à une étude comparée des sociétés. «Procéder autrement, ce serait partir, muni de deux ou trois idées simples et grosses, pour une sorte de rapide excursion. Ce serait passer, dans la plupart des cas, à côté du particulier, de l'individuel, de l'irrégulier, c'est-à-dire somme toute du plus intéressant» (pp. 92-93).

Ce qu'il reproche aux sociologues, c'est d'aller trop vite en besogne, de condamner trop rapidement les efforts des géographes, car, dit-il, les résultats accumulés sont encore insuffisants, les monographies trop peu nombreuses, pour être en mesure de conclure. La géographie humaine, par conséquent, a toute sa raison d'être; elle ne peut pas se confondre avec la morphologie sociale. En d'autres termes, on ne s'improvise pas géographe. La géographie, comme la sociologie ou l'histoire, supposent un «long apprentissage, l'acquisition d'une science» (p. 96).

En définitive, l'objet légitime de la recherche, ce n'est ni la région en tant que telle, ni l'étude d'un phénomène isolé, c'est l'analyse des «rapports du milieu et des sociétés dans leur évolution historique» (p. 96). Dans une large mesure, les groupes sociaux sont déterminés par leurs besoins économiques et c'est par là, dans la justification des besoins, que s'explique l'influence profonde de la géographie sur l'évolution des sociétés humaines. Elles forment des unités politiques certes, mais ce sont d'abord des entités économiques. Or ces sociétés ne peuvent être saisies dans les cadres rigides d'un

⁴⁶L. Febvre reprend le passage de l'article de F. Simiand: «Je dis que limiter et resserrer l'étude à une seule société pour dégager le *Zusammenhang* social est justement se condamner d'avance à ne jamais l'établir. Il n'y a rapport causal que s'il y a régularité de liaison, que s'il y a renouvellement identique de la relation constatée; le cas unique *n'a pas de cause*, n'est pas scientifiquement explicable» [souligné par L.F.], *La terre...*, *op. cit.*, p. 90.

⁴⁷«Des études régionales qui excluraient toute comparaison seraient néfastes si elles étaient vraiment possibles», *La terre...*, *op. cit.*, p. 91.

Etat ou de toute autre découpe politique, elles doivent être étudiées en elles-mêmes et pour elles-mêmes.

En privilégiant l'analyse interne des sociétés, L. Febvre confère à l'histoire régionale un sens nouveau. La région est seule garante d'une analyse pertinente et profitable de l'articulation complexe des niveaux de la vie sociale. Histoire trop négligée et imparfaitement connue de la vie intérieure des provinces, elle constitue pourtant, à ses yeux, «autant de champs d'expérience et de comparaison installés, maintenus aux frontières par la vie et par les siècles mêmes»⁴⁸.

⁴⁸ *Philippe II...*, *op. cit.*, p. 11.